



SPAgri-CFDT

Syndicat des personnels du ministère de l'agriculture
Adm. Centrale - DRAAF - DDT(M) - DD(CS)PP - IRSTEA - CNPPF
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)
Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE)
Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

Information CFDT : CHSCT d'administration centrale du 13 octobre 2015

Représentants CFDT : Agnès **DESOINDRE**, Olivier **NORE** et Anne-Michèle **VACHIER**

Les procès verbaux du CHSCT AC seront désormais mis en ligne sur l'intranet du ministère. (Les comptes-rendus du CHSCT-M sont consultables [ici](#))

Le document unique de prévention des risques est également accessible sur l'intranet depuis le 12 octobre. ([Cliquer ici](#))

Mme Marie Claire HAMON est cheffe du bureau des affaires sanitaires et sociales.

1. Travaux et réorganisation

A/ Site de Barbet de Jouy

Les dates des prochains déménagements sont confirmées :

- 6/11 pour les agents du 1^{er} étage de la DGPE,
- 7/11 pour les agents du SSP avec des prises de fonctions respectives les 9 et 10 novembre.

La semaine suivante une équipe de déménageurs sera disponible pour ajuster l'organisation des bureaux.

Une étude de faisabilité est en cours pour envisager l'aménagement d'une salle de réunion au sous sol (60 à 70 places) puisque le projet de construction au 5^{ème} étage sur la terrasse ne recevra pas de permis de construire.

Les travaux de désamiantage démarreront sur le site Barbet de Jouy à partir du 3 novembre par la mise en confinement. Le désamiantage proprement dit interviendra à partir de mi novembre.

Ils seront réalisés par une entreprise qualifiée qui sera soumise à la surveillance d'un bureau d'études chargé des questions de sécurité (SPS).

SPAgri-CFDT : syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Pièce D002 – 78, rue de Varenne – 75007 PARIS

Tél : 01 49 55 46 83 – cfdt@agriculture.gouv.fr

Toutes nos communications, comptes-rendus de CAP et des groupes de travail sont consultables sur notre site

<http://cfdt-agriculture.fr/>

Avant que les espaces désamiantés soient rendus aux agents du ministère, 2 analyses seront réalisées avant et après démontage des installations de confinement. L'inspecteur chargé de la santé sécurité au travail et les membres du CHSCT seront tenus au courant du résultat de ces analyses.

Les travaux dureront environ un mois pour chaque étage (du 1^{er} au 5^{ème}) de la partie agriculture.

Une fiche d'information établie par le Bureau de la sécurité et de la maintenance des bâtiments (BSMB) sera communiquée aux agents pour expliquer les travaux en cours et les conséquences pour la circulation des agents : les ascenseurs ne desserviront pas l'étage concerné et l'escalier central ne sera pas non plus disponible pour cet étage. Cette fiche sera également affichée pour être prise en considération notamment par les usagers de l'AURI.

Des documents plus précis seront remis au groupe de travail DGPE du 29 octobre.

La question de l'évacuation des agents (risque incendie) devra être précisée en associant les guide-files et serre-files pour ces périodes de travaux et une information sera communiquée au personnel. Une signalétique provisoire pour l'évacuation sera mise en place par la sous-direction de la logistique et du patrimoine.

Les bureaux qui feront l'objet d'un réaménagement seront rénovés ainsi qu'environ 50 bureaux défraîchis.

B/ Site de Varenne

Les travaux en cours sur l'escalier A entre le 3^{ème} et le 5^{ème} étage génèrent des nuisances importantes en termes de bruit et d'odeur.

Il est demandé que les travaux bruyants interviennent sur des plages horaires moins perturbantes pour les agents, que les entreprises soient rappelées à l'ordre sur le respect du confinement des espaces en chantier et qu'un dispositif d'extraction soit mis en place au 5^{ème} étage.

Pour des agents connaissant des difficultés respiratoires, le droit de retrait peut être mis en œuvre et la MAG du SG cherchera une affectation temporaire en dehors de la zone concernée.

C/ Lowendal

L'étude thermique du bâtiment se poursuit pour affiner des choix techniques dont dépendra la consommation énergétique du bâtiment à la livraison puis après quelques années.

La mise en place d'une ventilation fait partie des options à l'étude.

Un plan actualisé sur la base de courriers transmis par la DGER a été communiqué sur l'intranet à la date du 12 octobre.

Le projet qui prendra en compte ces questions devra être établi en janvier.

SPAgri-CFDT : syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Pièce D002 – 78, rue de Varenne – 75007 PARIS

Tél : 01 49 55 46 83 – cfdt@agriculture.gouv.fr

Toutes nos communications, comptes-rendus de CAP et des groupes de travail sont consultables sur notre site

<http://cfdt-agriculture.fr/>

La CFDT demande que l'avis du CHSCT sur les choix de gros œuvre qui conditionneront les conditions de travail des agents de la DGER soit sollicité et recueilli en particulier les avis de l'ISST et du médecin de prévention.

2. Point sur la prévention des risques psychosociaux

Un état des lieux de l'avancée des démarches est fait par direction :

- **au SG** : le dépouillement des 2 questionnaires (juin et juillet) a été présenté au groupe projet.

A partir de ces résultats et des indicateurs retenus, un travail de synthèse est réalisé.

La prochaine étape consiste à repreciser les résultats selon les services. L'ensemble de ces travaux sera présenté au CTS du SG en fin d'année 2015.

- **à la DGPE** : l'enquête de satisfaction sera reconduite ce qui conduit à ne pas réaliser une enquête spécifique sur les RPS.

Des entretiens collectifs seront conduits avec l'aide d'acteurs qualifiés (ISST, médecin de prévention, IGAPS, représentants d'organisations syndicales) auprès de 5 « groupes métiers » : secrétariat, chargés de mission, gestionnaires, chefs de bureau et sous direction), chaque groupe pouvant être constitué de 6 volontaires.

La méthode retenue ne permettra pas de comparer les données issues de la DGPE avec la situation dans les autres directions mais elle devrait aussi permettre d'aboutir à un plan de prévention.

- **à la DGER** : le diagnostic sera issu des données d'une enquête proche de celle utilisée par le SG qui a obtenu 56% de taux de réponse et d'éléments issus d'une série d'entretiens individuels conduits par l'assistante de prévention. Le groupe projet s'est donné un mois pour apprécier si ces éléments sont suffisants pour poser un diagnostic.

- **à la DGAL** : le groupe projet a fait le choix de réaliser une enquête en faisant appel à un consultant reconnu pour la mise au point du questionnaire et l'exploitation des réponses. Des investigations complémentaires pourraient être également envisagées.

- **au bureau du Cabinet** : une enquête combinant les 2 questionnaires successifs du SG a eu lieu sur la première quinzaine d'octobre et a recueilli 54% de taux de réponse. L'analyse des résultats sera faite par le groupe projet avec un appui extérieur.

- **au CGAAER** : après 2 réunions en septembre, il est convenu que des groupes de travail seront conduits par les représentants du personnel.

Les représentants syndicaux demandent que le CHSCT soit également partie prenante des réflexions sur la mise en place du télétravail et le RIALTO, qui vont donner lieu à des groupes de travail issus du CT d'administration centrale.

3. Risque incendie

Les visites des assistants de prévention par site sont l'occasion de vérifier l'actualisation des désignations des guide file et serre file.

Les consignes d'évacuation seront affichées dans les salles de réunion.

4. Episodes caniculaires

Au delà des messages transmis accompagnés de consignes, il est signalé la faiblesse du nombre de lits pouvant être mis à disposition de victimes de « coups de chaleur » et l'absence ou le mauvais état de stores extérieurs.

Le médecin de prévention indique que pour les agents présentant certaines pathologies, un dispositif de télétravail peut être mis en place.